



COMMUNE DE LACONNEX

Procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 9 mars 2020

Présents : Hubert DETHURENS, maire
Jean-Pierre GANTNER, adjoint
Véronique RUDAZ, adjointe

Andreea CAPITANESCU BENETTI, Maxime DETHURENS, Marc DUPRAZ, Stéphane GROBETY, Dominique PASCUAL, Bradley STILLWAGON, Laurent THEVENOZ, Laurent ZIMMERMANN

Excusés : Thierry ARN, Jean BATARDON, Olga MERMET

Ordre du jour

1. Approbation des procès-verbaux de la séance ordinaire du 3 février 2020 et de la séance extraordinaire du 17 février 2020
 2. Travaux de construction des réseaux secondaires d'assainissement : suivi
 3. Canalisations Impasse des Jumelles
 4. Travaux de rénovation de la mairie
 5. Communications de l'exécutif
 6. Divers
 7. Questions du public
-

Hubert Dethurens, maire, ouvre la séance à 19h00 et remercie les conseillers/ères de leur présence.

1. Approbation des procès-verbaux de la séance ordinaire du 3 février 2020 et de la séance extraordinaire du 17 février 2020

Les procès-verbaux de la séance ordinaire du 3 février 2020 et de la séance extraordinaire du 17 février 2020 sont approuvés à l'unanimité.

Maxime Dethurens souhaite savoir si des informations ont été reçues confirmant le déplacement d'élèves de l'école de Sorral dans un autre établissement. Le maire répond qu'aucune nouvelle officielle dans ce sens n'a été communiquée.

2. Travaux de construction des réseaux secondaires d'assainissement : suivi

Hubert Dethurens relate que la démolition du pont sur l'Eaumorte au croisement avec le chemin de Mollaz engendre une situation kafkaïenne. Bien que l'autorisation de construire le séparatif soit entrée en force, le département cantonal requiert le dépôt d'une autorisation complémentaire qui, de fait, peut mettre des mois avant d'aboutir. En séance avec notre bureau d'ingénieurs et l'Office cantonal de l'eau le matin même, il a toutefois été décidé de ne pas retarder le démarrage des travaux



qui doivent débiter par l'exutoire aval sur la Vy-Neuve. On verra à l'avancée ce qu'il en est de la procédure, quitte à faire ensuite le 2^{ème} tronçon et finir par le pont.

Le maire ajoute qu'une demande a été faite auprès de la BCGe pour le financement des travaux car il ne souhaite pas engager de fonds propres communaux pour un projet qui sera payé par l'Etat via un loyer annuel.

A également été réalisé un constat photographique par huissier sur toute la longueur du chemin de Mollaz. Un rendez-vous d'ouverture de chantier est prévu le 19 mars et le planning de démarrage sera connu sous peu.

3. Canalisations Impasse des Jumelles

Hubert Dethurens retrace l'historique de ce dossier calamiteux lié à la construction de 3 nouvelles maisons au fond de l'impasse.

Comme annoncé lors de la séance en février, la commune a accepté, conjointement avec l'Office cantonal de l'eau, de financer une étude pour reprendre l'entier du concept d'assainissement dans ce secteur. L'adjudication a été attribuée au bureau d'ingénieurs SDi, qui s'occupe déjà de la mise en séparatif, pour un montant de 22'950 F. Cet investissement, qui sera financé par le FIA, doit faire l'objet d'une délibération communale. De même, la réalisation des travaux qui découleront de cette étude, estimés à 200'000 F, sera également soumise à délibération communale et sera financée par le FIA.

En reprenant la main sur ce dossier, la commune aura ainsi la certitude que le travail est correctement réalisé et pourra assumer l'exploitation du réseau dans le futur. Selon le planning fixé en séance le matin même, la construction devrait avoir lieu cet été et être terminée fin août. Les habitants concernés seront informés.

4. Travaux de rénovation de la mairie

Pour faire suite au courrier reçu par notre architecte le sanctionnant d'une amende de 20'000 F, la commune reconnaît sa part de responsabilité dans cette affaire. Un avocat a été consulté et un courrier a été adressé à M. Golub lui assurant le soutien de la commune et son souhait d'être associée à la procédure de recours qu'il va déposer.

Le maire, s'il atteste que la commune n'a effectivement pas suspendu les travaux dans l'attente de l'avis de l'Etat, estime que le département est également fautif n'ayant pas réagi durant des mois. Le résultat de la procédure de recours est incertain.

5. Communications de l'exécutif

- ❖ *Crèche Aire-la-Ville* : Véronique Rudaz relate que la commune d'Aire-la-Ville a annoncé, lors d'une récente séance des communes de la Champagne, que le projet est à bout-touchant. 2 places seront louées (et non pas achetées) par Laconnex et une réunion sera convoquée pour discuter notamment des



détails du financement. Un montant net de 40'000 F sera porté au budget communal 2021, soit :

- charges de fonctionnement 80'000 F (40'000 F la place);
- produits de fonctionnement : 20'000 F de rétrocession de la péréquation intercommunale (10'000 F la place) et 20'000 F de participation des familles (10'000 F la place en moyenne selon le revenu familial).

- ❖ *Fibre Swisscom* : Hubert Dethurens mentionne que, dans le cadre de la pose de fibres optiques dans le village, la commune a sollicité un devis de Swisscom pour le prolongement vers les habitations excentrées à la route de Laconnex. Coût estimé 21'000 F. Nous allons voir si la commune de Bernex est intéressée à participer pour les 3 habitations concernées qui sont sur son territoire.
- ❖ *Financement des travaux au stade* : Jean-Pierre Gantner annonce que le Fonds intercommunal a adressé une réponse positive à notre requête de subventionnement à hauteur de 20% des coûts estimés (habituellement 10%). M. Grosbety est chargé par la commune de rechercher d'autres sources de financement, toute idée est la bienvenue. Dans le courant de juin, 2 représentants par commune devront être désignés. En septembre, la commune relancera les discussions en vue de la constitution du groupement intercommunal qui sera chargé de lancer un appel d'offres pour adjudger les travaux. En conclusion, le maire se félicite d'avoir pris le temps pour faire avancer ce dossier.
- ❖ *Signalisation dans le village* : un courrier a été adressé à une sélection des plus importantes entreprises de la commune proposant l'acquisition d'un panneau au coût de 300 F, la pose et le choix de son emplacement restant du ressort de la commune. 3 réponses positives reçues à ce jour. Seront ajoutés des panneaux signalant les différentes infrastructures communales.
- ❖ *Résolution ACG* : pour faire suite à la résolution du conseil municipal s'opposant à l'octroi d'une subvention complémentaire de 800'000 F à la Comédie par le FI, information a été transmise à la commune que la décision de subvention est entrée en force.

6. Divers

- ❖ *Tout-ménage bornes électriques* : Bradley Stillwagon trouve que la pose d'une telle borne serait une bonne idée. Stéphane Grosbety abonde dans ce sens, en particulier pour les habitants qui ne disposent pas de place de parking privé.
- ❖ *Stockage marché* : le maire présente à l'écran un projet dessiné par M. Golub pour offrir de l'espace de rangement pour le marché. Ce dossier sera mis entre les mains du futur conseil municipal.
- ❖ *CinéLaco* : Andreea Capitanescu Benetti confirme que la soirée est prévue le 29 août sur le thème de Charlie Chaplin. 2 films seront proposés (un court et



un long métrage) avec accompagnement musical par M. Haffner, ainsi qu'une exposition de peintures d'une petite-fille Chaplin. Un concours de déguisement et une allée d'affiches seront également organisés. En cas de mauvais temps, la manifestation sera déplacée au centre sportif. Rendez-vous fixé à lundi 16 mars, 19h à la mairie, pour tous ceux intéressés à participer à l'organisation de la manifestation.

- ❖ *Route de l'Eaumorte* : Laurent Thévenoz fait état que le talus au bord de la route est en mauvais état suite aux travaux des SIG. Pour le maire, le problème vient surtout du passage répété des bus ; aussi, il va contacter les TPG pour demander la remise en état.
- ❖ *Invitation Marie-Claire Colliard* : Laurent Thévenoz relaie l'invitation de Marie-Claire qui souhaite inviter le conseil, avec l'équipe de Laconnix, pour un repas. Un doodle sera initié par le secrétariat pour choisir une date.
- ❖ *Nettoyage de la commune* : Maxime Dethurens juge qu'il serait judicieux d'organiser une nouvelle opération de nettoyage, mais rapidement avant Pâques. Le délai semblant trop court, il est décidé de reporter cela à 2021.
- ❖ *Hérissons* : Bradley Stillwagon tient à féliciter Dominique Pascual pour l'action de prévention via des affiches et bâches.
- ❖ *Ferme David* : Maxime Dethurens souhaite savoir ce qu'il en est de la reconstruction de la bâtisse, ayant constaté la pose d'un échafaudage. Le maire explique avoir téléphoné à l'architecte qui a prétendu que nulle autorisation de construire n'était requise suite à un incendie. Renseignement pris auprès de l'Etat, cette assertion est évidemment erronée. Le dépôt d'une autorisation est donc attendue.

7. Questions du public

Pas de question

La parole n'étant plus demandée, le maire lève la séance à 20h30.

Catherine Koumrouyan
Secrétaire communale